



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/04/2026

PREAMBULE

Le budget communal 2026 reposera sur une gestion rigoureuse des finances permettant de maintenir les grands équilibres financiers.

L'année s'articulera principalement autour des priorités suivantes :

- La mise en service de la centrale photovoltaïque installée sur la toiture du gymnase
- Les travaux de construction d'un nouveau service technique
- Les travaux de réhabilitation d'un réseau d'assainissement collectif
- Le déploiement d'un éclairage public intelligent « J'allume ma rue » en collaboration avec le SDEHG
- L'installation de ventilateurs au plafond des classes
- L'augmentation du budget de fonctionnement alloué par élève
- La mise à jour du diagnostic technique amiante de l'école élémentaire et la Réalisation d'une mesure de la concentration d'amiante dans l'air
- L'implantation d'un nouveau panneau lumineux d'information
- La création d'une manifestation intitulée « La nuit des associations »

L'année 2026 sera également marquée par la volonté de développer de nouvelles politiques publiques :

- Etude de création d'un transport à la demande pour les aînés ou les personnes à mobilité réduite
- Etude, en lien avec le référent sûreté de la gendarmerie, sur la mise en place d'une vidéoprotection sur les espaces publics
- Mise en place d'une aide aux devoirs sur le temps ALAE
- Mise en place d'un conseil local de la vie associative
- Réflexion sur une évolution du plan local d'urbanisme (PLU)
- Réflexion sur la création d'un point jeune



I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

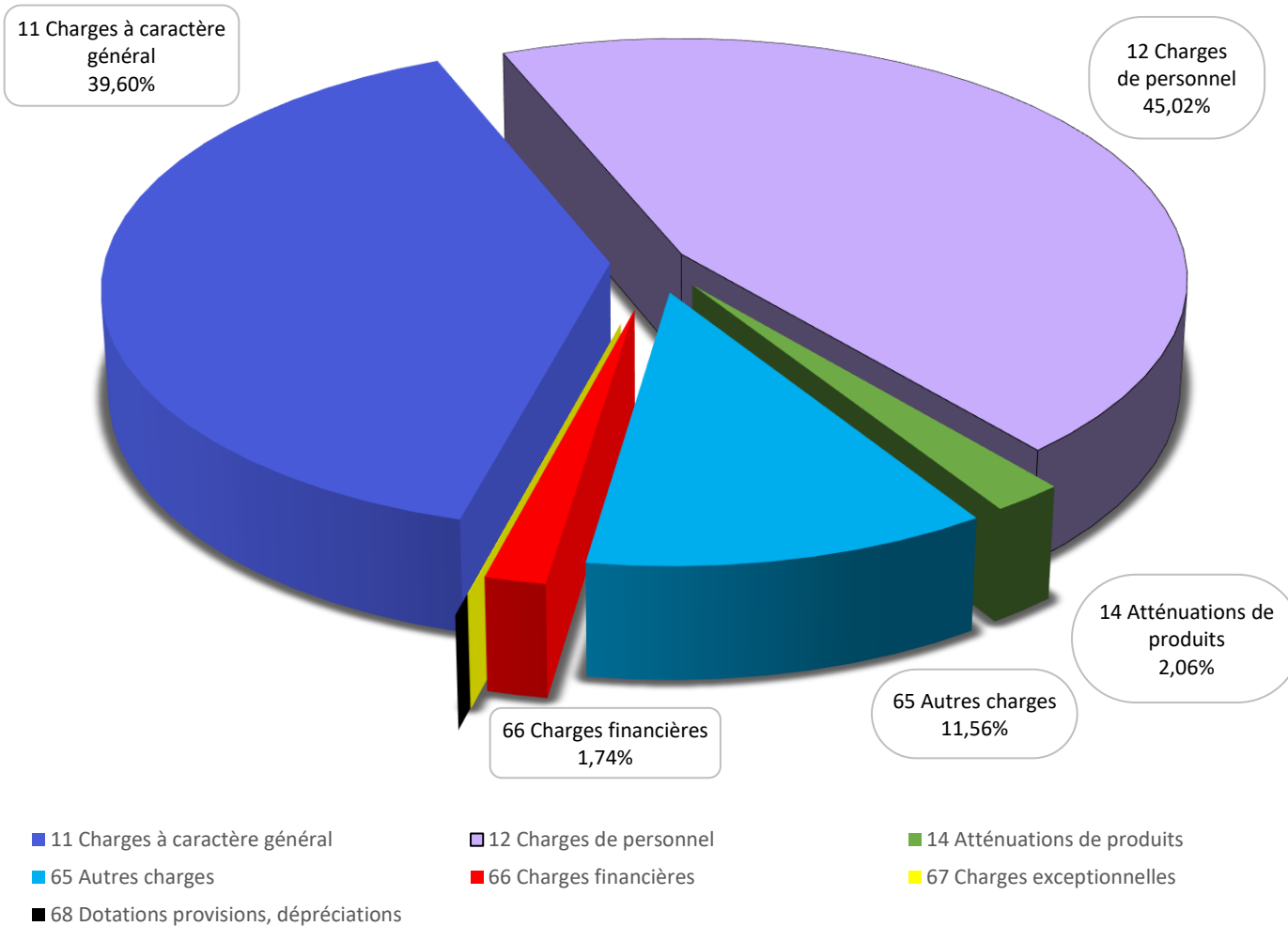
A / LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2026 : 4 140 180.20 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chap.	Libellé	Montant	% du DRF
11	Charges à caractère général	1 363 420,00 €	39,60 %
12	Charges de personnel	1 550 000,00 €	45,02 %
14	Atténuations de produits	71 000,00 €	2,06 %
65	Autres charges	398 000,00 €	11,56 %
Total dépenses gestion courante		3 382 420,00 €	98,23 %
66	Charges financières	60 000,00 €	1,74 %
67	Charges exceptionnelles	807,00 €	0,02 %
68	Dotations provisions, dépréciations	0,00 €	
Total dépenses réelles fonctionnement		3 443 227,00 €	100,00 %
023	Virement à la section d'investissement	416 953,20 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	280 000,00 €	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctio	0,00 €	
Total dépenses d'ordre fonctionnement		696 953,20 €	
D0002	Résultat N-1	0,00 €	
Total dépenses fonctionnement cumulées		4 140 180,20 €	



Dépenses réelles de fonctionnement - BUDGET PRINCIPAL 2026



● Chapitre 011 : Charges à caractère général

Montant BP 2026 : 1 363 420 €

Afin de limiter l'augmentation des charges, de nombreux efforts de gestion sont réalisés par les services communaux.

L'hypothèse retenue pour 2026 est une baisse des charges à caractère général : -1.8%

Cette prévision intègre notamment :

- la mise en service de la centrale photovoltaïque du gymnase (*autoconsommation directe et autoconsommation collective*)
- l'assurance dommages-ouvrage contractée pour les travaux du centre technique municipal
- la prise en charge des fournitures scolaires à hauteur de 45 euros par élèves
- la création d'un événement intitulé « La nuit des associations »

● Chapitre 012 : Charges de personnel

Montant BP 2026 : 1 550 000 €

Cette prévision intègre :

- le glissement vieillissement technicité
- l'augmentation progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL à compter du 1er janvier 2025 pour atteindre 43,65% en 2028 (taux de contribution au 1er janvier 2026 : 37,65%)
- les primes liés à l'organisation des élections municipales
- les remplacements nécessaires à la continuité des services et des emplois saisonniers
- protection sociale complémentaire pour la prévoyance (assurance garantie maintien de salaire) et pour la santé (mutuelle)

● Chapitre 014 : Atténuation de produits

Montant BP 2026 : 71 000 €

Prélèvement lié à la loi SRU

En application de la loi SRU, la Ville est soumise à une obligation de production de logements sociaux. Cette obligation de production est fixée à 20 % de logements sociaux. La pénalité financière de la commune est estimée à 41 000 € (*44 283 € en 2023 / 126 000 € en 2024 / 97125 € en 2025*).

N.B : 64 380 € de dépenses sont déductibles du prélèvement SRU en 2026.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

L'hypothèse retenue est que la CCCB et ses communes membres seront contributaires au FPIC : 30 000 €.

● **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Montant BP 2026 : 398 000 €

La contribution au SDEHG est en augmentation : 58 000 €

Subventions aux associations : 63 500 €

Cette augmentation de l'enveloppe tient compte :

- du projet Pass'sport communal (*aide financière par jeune éligible pour couvrir tout ou partie des frais d'inscription à un club sportif*)
- de la volonté de participer financièrement au projet pédagogique de 3 classes par an.

Subvention au CCAS : 15 000 €

● **Chapitre 66 : charges financières**

Montant BP 2026 : 60 000 €

Cette hausse des dépenses financières tient compte de la nécessité de contracter un nouvel emprunt de 1M€ dans le cadre des engagements pris pour la construction du nouveau centre technique municipal (CTM).

● **Chapitre 67 : charges exceptionnelles**

Montant BP 2026 : 807 €



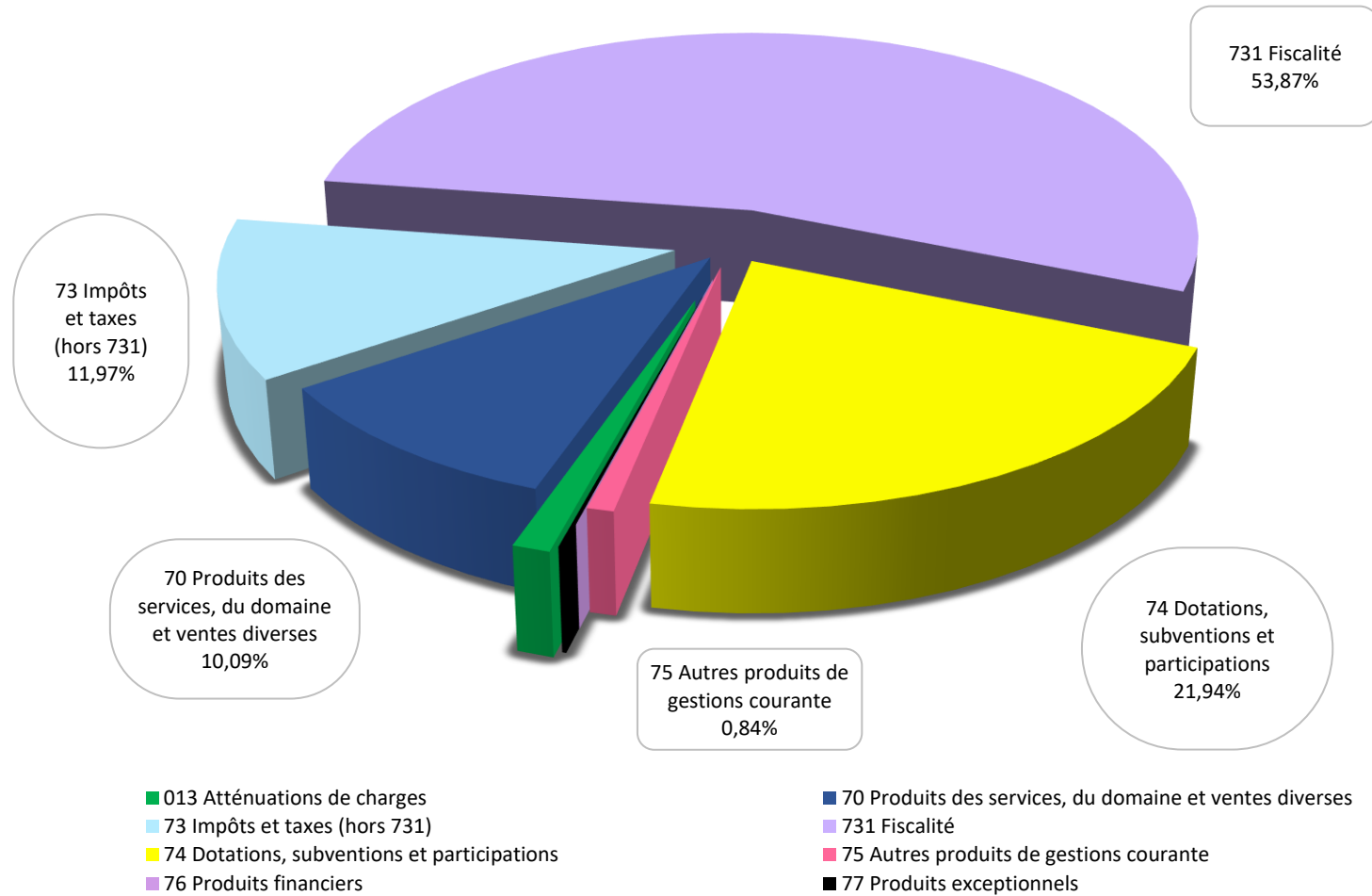
B / LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2026 : 4 140 180.20 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chap.	Libellé	Montant	% du RRF
013	Atténuations de charges	45 000,00 €	1,16 %
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	390 500,00 €	10,09 %
73	Impôts et taxes (<i>hors 731</i>)	463 173,20 €	11,97 %
731	Fiscalité	2 084 961,00 €	53,87 %
74	Dotations, subventions et participations	849 045,00 €	21,94 %
75	Autres produits de gestions courante	32 501,00 €	0,84 %
Total recettes gestion courante		3 865 180,20 €	99,87 %
76	Produits financiers	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	0,13 %
Total recettes réelles fonctionnement		3 870 180,20 €	100,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de for	0,00 €	
Total recettes ordre fonctionnement		20 000,00 €	
R0002 Résultat N-1		250 000,00 €	
Total recettes fonctionnement cumulées		4 140 180,20 €	
Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement (<i>DF 023 + DF 042 - RF 042</i>)		676 953,20 €	



Recettes réelles de fonctionnement - BUDGET PRINCIPAL 2026



● **Chapitre 13 : Les atténuations de charges**

Montant BP 2026 : 45 000 € (assurance du personnel)

● **Chapitre 70 : Les produits des services, domaine, ventes diverses**

Montant BP 2026 : 390 500 €

Les redevances perçues par la commune (*restauration, service extra et périscolaire, occupation du domaine public*) devraient être en baisse.

● **Chapitre 73 : Impôts et taxes (hors fiscalité locale)**

Montant BP 2026 : 463 173.20 €

Attribution de compensation versée par la CCCB

L'attribution de compensation s'élèvera à 321 173 €. Depuis 2017, la CCCB répercute le poids du transfert de la compétence voirie (*conséquence de la dissolution du syndicat*) sur le montant de l'attribution de compensation

Fonds départemental de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO)

Le produit est évalué à 140 000 €

● **Chapitre 731 : Fiscalité locale**

Montant BP 2026 : 2 084 961 €

TF, TFNB et TH

Les bases d'imposition sont indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Le coefficient d'actualisation s'élève à 1,008 pour 2026, soit un taux de progression des bases d'imposition ménages de + 0.8 %.

La pression fiscale sera stable.

Les taux s'établiront comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,5 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 123,98 %

Le produit est évalué à 2 038 000 €.

Taxes sur les pylônes électriques

Le produit sera de 46 443 €

● Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations

Montant BP 2026 : 849 045 €

La dotation globale de fonctionnement sera en augmentation en 2026 : 726 259 €.

Les autres participations de l'Etat sont estimées à 120 000 €

La commune continuera à percevoir l'aide de l'Etat visant à soutenir la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. La commune perçoit également la bonification prévue pour les cantines qui respectent les engagements de la loi EGAlim.

La commune ne percevra plus le fonds de soutien (*FSDAP*) de l'Etat (supprimé).

La commune ne percevra plus de reversement du Contrat Education Jeunesse venant de la CAF. Cette recette est perçue directement par l'organisateur du service (*association en charge de la gestion de l'ALAE/ALSH.*)

● Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Montant BP 2026 : 32 501 €

Il s'agit principalement de revenus des immeubles (location de salles, baux).

● R0002 : Résultat de fonctionnement

Montant BP 2026 : + 250 000 €

La commune conserve une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement en section de fonctionnement (*250 000 € sur 714 491.25 €*)



II LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A / LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2026 : 3 660 795.10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chap.	Libellé	BP N	% DRI
010	Stocks		
20	Immobilisations incorporelles	26 400,00 €	0,74 %
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 %
21	Immobilisations corporelles	316 500,65 €	8,81 %
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	3 127 894,45 €	87,11 %
Total dépenses d'équipement		3 470 795,10 €	96,66 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 %
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €	3,34 %
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées à des partic	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	
Total dépenses financières		120 000,00 €	3,34 %
4581	Total des opé. pour le compte de tiers	0,00 €	
Total dépenses réelles d'investissement		3 590 795,10 €	100,00 %
040	Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €	
Total dépenses d'ordre d'investissement		70 000,00 €	
D001 Solde d'exécution négatif N-1		0,00 €	
Total dépenses d'investissement cumulées		3 660 795,10 €	

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2026

● Patrimoine

- Travaux de construction du nouveau centre technique municipal
- Etude de rénovation thermique de la salle des aînés
- Travaux d'accessibilité dans divers ERP/IOP : cimetière, église Sainte-Foy, salle des aînés, stade de football, salle des fêtes
- Divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux

● Voirie départementale et voirie communautaire¹

- Reprise de l'étude d'aménagement d'un giratoire au niveau de la pharmacie sur la RD 888
- Entretien de divers chemins ruraux
- Entretien et rénovation de la voirie communautaire sur divers secteurs

● Développement durable

- Travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du nouveau CTM
- Mise en service de la centrale photovoltaïque située sur la toiture du gymnase

● Eclairage public²

- Travaux de rénovation de 165 points lumineux (*Programme LED Haute-Garonne 2026 ++*)
- Déploiement d'un service d'éclairage à la demande intitulé « J'allume ma rue »
- Travaux de rénovation dans divers secteurs de la commune

● Espace public

- L'implantation d'un nouveau panneau lumineux d'information

● Education / Jeunesse

- Installation de ventilateurs au plafond des classes
- Mise à jour du diagnostic amiante de l'école élémentaire et réalisation d'une mesure de la concentration d'amiante dans l'air
- Etude de réfection de la toiture de l'école élémentaire

● Démocratie participative

- Aménagement d'une zone d'ateliers sportifs au stade (*lauréat budget participatif jeunes 2025*)

● Culture

- Création progressive du fonds culturel de l'AlphaB (*documents : livres, CD, DVD,*)
- Valorisation du fonds culturel de l'AlphaB

● Sécurité

- Etude de sûreté sur la mise en place d'une vidéoprotection sur les espaces publics
- Signalétique : développement de la vigilance citoyenne

● Urbanisme

- Lancement d'une étude pour faire évoluer le Plan local d'Urbanisme (PLU)

¹ Ces investissements sur voies communautaires (ex-voies communales) sont réalisés par la CCCB pour le compte de la commune. La commune assume financièrement les travaux sur son budget de fonctionnement à travers une minoration de son attribution de compensation.

² Investissements réalisés par le SDEHG pour le compte de la commune



A / LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2026 : 3 660 795.10 €

RECETTES			
Chap.	Libellé	BP N	% RRI
010	Stocks		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	460 924,86 €	21,58 %
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00 €	46,83 %
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement		1 460 924,86 €	68,41 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 000,00 €	9,83 %
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés N-1	464 491,25 €	21,75 %
18	Compte de liaison : affectation	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
024	Produits de cessions	0,00 €	
Total recettes financières		674 491,25 €	31,59 %
4581	Total des ops. pour le compte de tiers	0,00 €	
Total des recettes réelles d'investissement		2 135 416,11 €	100,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	416 953,20 €	
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	280 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement		746 953,20 €	
R001	Solde d'exécution positif N-1	778 425,79 €	
Total des recettes d'investissement cumulées		3 660 795,10 €	

• Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Montant BP 2026 : + 460 924.86 €

Plusieurs subventions ont été notifiées à la commune et restent en attente de liquidation. D'autres sont en cours d'instruction.

- 400 000 € du Conseil départemental pour la construction du Centre Technique Municipal
- 2 465 € du Conseil départemental des travaux de rénovation énergétique
- 57 800 € de l'Etat au titre du fonds vert (aide au maire bâtisseur)

• Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Montant BP 2026 : + 1 000 000 €

Le besoin de financement est évalué en 2026 à 1 000 000 €.

Un nouvel emprunt sera réalisé en cours d'année 2026 pour financer le projet structurant de construction d'un nouveau Centre Technique Municipal (CTM).

• Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)

Montant BP 2026 : + 165 439 €

FCTVA

La commune perçoit le fonds de compensation de la TVA avec un décalage d'un an par rapport au paiement des dépenses. Le FCTVA est évalué à + 140 000 € pour l'année 2026.

Taxe d'aménagement

Elle est évaluée à 70 000 €

• R 1068 : Affectation du résultat

Une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement (autofinancement) est transféré en recette d'investissement : + 464 491.25 €

• R001 : Solde d'exécution reporté de la section d'investissement

Montant BP 2026 : + 778 425.79 €

Le résultat excédentaire de la section d'investissement est reporté : + 778 425.79 €



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

• SECTION D'EXPLOITATION

Montant BP 2026 : 197 583 €

La section d'exploitation permet au service de l'assainissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant du service.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2026 : 920 755.87 €

La section d'investissement, contrairement à la section d'exploitation qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2026

- Travaux de réparation d'une conduite d'assainissement dans le centre du village (*entre le chemin Rouquet et la route de Lapeyrouse*) ;
- Le remplacement des liaisons 3G des organes communicant de la STEP et de l'ensemble des postes de relevages (gestion des alarmes, des télérelèves des réseaux...)
- La mise en place d'une servitude nécessaire à la réalisation du projet d'extension de l'assainissement collectif route de Moutou ;
- L'extension du réseau assainissement collectif sur la route départementale de Moutou.

Le projet comporte trois phases : *Phase 1 : réalisée / Phase 2 : extension du réseau sous chaussée départementale. / Phase 3 : extension du réseau en terrain privé + raccordement à la station d'épuration.*